



Il est étrange de constater que, dans notre monde hyperconnecté où les réseaux sociaux annulent les distances, pour certains la solitude ne fait que progresser.

La société moderne a tendance à disperser les familles. Pour les plus jeunes, leur domaine d'expression n'a désormais plus de limite géographique, le monde entier leur apparaît comme un espace de conquête et d'opportunité. Pour les plus anciens en revanche (et nos séniors deviennent de plus en plus anciens), cette nouvelle donne est parfois synonyme d'éloignement et de solitude.

A Saint-Benoît, nous connaissons aussi ce phénomène de personnes isolées et fragilisées. C'est pourquoi depuis une quinzaine d'années, nous avons imaginé l'opération « l'Été à vos côtés » puis « Noël à vos côtés ». Durant ces périodes, elles sont visitées par un accompagnant dont le seul but est de rompre l'isolement, d'apporter de la convivialité et de réchauffer les cœurs. Car c'est le plus souvent en ces périodes que la solitude, à défaut d'être la plus grande, est la plus fortement ressentie.

Ce dispositif, orchestré par le service d'aide à domicile en complément de ses autres actions, est formidable et unanimement apprécié.

Mon seul regret est que les finances communales, aujourd'hui tendues par des années de diète de dotations de l'État, ne nous permettent pas d'en faire un service permanent. Malgré cela, nous voulons continuer à proposer ces moments de partage, dont le seul objectif est de renforcer les liens dans notre communauté.



Un sourire, ça change tout

l'Été à vos côtés

page 6

Sommaire

- p. 2 - Budget 2018
- p. 3 - Missions de la police municipale
- p. 4 - Aménagements du territoire
- p. 5 - Saint-Benoît voyage
- p. 6 - Un été à Saint-Benoît
- p. 7 - La culture toute l'année
- p. 8 - Agenda



Dominique Clément
Maire de Saint-Benoît



Journée des nouveaux habitants et forum des associations



Cette année encore, le Maire, Dominique Clément, ainsi que l'ensemble des élus municipaux auront le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Sancto-Bénédictins le 8 septembre 2018, lors du traditionnel « Accueil des nouveaux habitants » organisé à La Hune de 9h à 11h30.

Ce sera l'occasion pour ces familles de partir à la découverte de notre belle cité grâce à la visite guidée en bus, mais aussi de prendre la mesure de la dynamique locale avec le Forum des associations.

Horaires de La Poste du 6 au 18 août 2018



Durant l'été, l'équipe de La Poste de Saint-Benoît adapte ses horaires du 6 au 18 août 2018, et vous accueillera du lundi au samedi de 9 h à 12 h.

Véronique Gilmant, Conseillère bancaire :
05 17 84 70 88

Sandra Ribo, Conseillère en patrimoine :
06 48 02 96 12
sont à votre disposition sur rendez-vous.

La Poste Saint-Benoît BP
6 Place du 8 mai 1945
Téléphone : 36 31 (numéro non surtaxé)

Un nouveau salon de coiffure



Hangar 121 Coiffure : c'est le nouveau salon de coiffure qui vient d'ouvrir ses portes au 121, route de Poitiers. Franck Libera, le gérant, propose tous les services et prestations d'un salon de coiffure pour homme et femme. L'établissement, ambiance vintage, dispose d'un espace de coiffage spacieux et de fauteuils bacs à shampoing massants.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 16h sans interruption. Fermé le dimanche et lundi
Téléphone : 05 49 44 93 76
web : hangar-121.com - mail : mrfal@orange.fr

Mouvements de personnel



Un nouveau Visage à La Hune ! Celui d'Anaïs FONSI, qui remplace Emilie BONNET jusqu'en septembre 2019. En charge de la communication et des affaires culturelles de la commune, elle assurera entre autres, la billetterie pour la saison culturelle 2018-2019.

Budget 2018 Questions à Jean-Luc Mondon, adjoint aux finances

Quels sont les points clés du budget 2018 ?

Nous avons paradoxalement connu des budgets plus difficiles, même si le contexte financier général n'est pas des plus enthousiasmants.

Notre projet de budget primitif 2018 de la commune atteint un volume global à l'équilibre de :

- 6 113 160 € en fonctionnement
- 2 644 222 € en investissement

Ce budget s'équilibre sans augmentation de la fiscalité puisque les taux communaux 2017 sont maintenus à l'identique : 16,22% pour la taxe d'habitation, 17,93% pour le foncier bâti et 40,19% pour le foncier non bâti (terrains).

Seules les bases augmentent, cette augmentation incombant à l'État pour 1,24%.

Nous engagerons un prêt de 600 000 € pour la réalisation des travaux de rénovation de l'école de l'Ermitage (sur un budget total de 1 200 000 €).

S'y ajoutera un prêt relais de 373 000 € dans l'attente des subventions pour les travaux de rénovation de l'école de l'Ermitage et les travaux de restauration du clocher de l'église.

Nos dépenses de fonctionnement connaissent une diminution de 350 000 € environ, soit -6 % par rapport aux crédits votés en 2017, pour s'établir à **5 664 700 €**.

Les économies réalisées sont principalement dues aux transferts de compétences à Grand Poitiers que sont la voirie, l'éclairage public et certains équipements sportifs : ainsi, les charges à caractère général diminuent de 136 000 € et les charges de personnel diminuent de 210 000 € environ par rapport à 2017. En outre, notre politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement est maintenue.

Nos recettes réelles de fonctionnement baissent de 8% en comparaison des recettes 2017 et s'établissent à 5 775 700 €.

Désormais, et c'est logique, nous ne percevons plus de Grand Poitiers le remboursement des dépenses de voirie et d'éclairage public puisque nous ne supporterons plus ces dépenses.

Et concernant les aides de l'État ?

Nous venons d'apprendre que la dotation globale de fonctionnement (DGF), dont le montant ne nous avait pas été communiqué au moment du vote du budget 2018, serait à nouveau en diminution.

Sans rentrer dans des détails complexes, disons que certaines communes, dont Saint-Benoît, pâtissent au regard de la DGF de leur intégration à Grand Poitiers.

Cette intégration augmente mécaniquement notre potentiel fiscal, ce qui entraîne une baisse automatique de la DGF, déjà bien rabaissée ces dernières années (Pour mémoire, - 850 000 € cumulés sur la période 2014-2017).

Heureusement, une approche solidaire de la question, au niveau de l'intercommunalité, devrait limiter l'impact de cette baisse.

Il n'y a donc rien à attendre de l'État, si ce n'est des coupes sombres dans nos budgets.

Enfin, la réforme de la taxe d'habitation interroge : par quoi sera-t-elle remplacée ? Et pour quel volume ?

Beaucoup d'incertitudes assombrissent l'horizon de nos collectivités.

Vous maintenez une politique d'investissement ambitieuse. Ne faut-il pas réduire la voilure en période de disette financière ?

C'est en effet ce qui vient à l'esprit en premier lieu : moins de recettes, moins de dépenses.

Je ne vais pas vous contredire.

Mais allez expliquer aux Sancto-Bénédictins que l'école de l'Ermitage ne sera pas rénovée, que le clocher de l'église va continuer de s'altérer au risque de mettre en péril la sécurité des habitants.

Quelle sera leur réaction ?

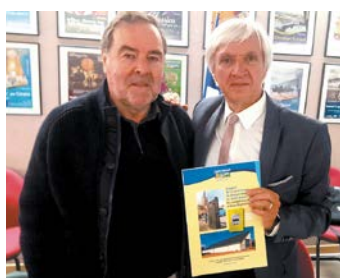
Il est également prévu au budget la réalisation d'un patio à la crèche « les P'tites Canailles » financé à 80% par la CAF, soit un coût d'environ 40 000 € pour la Commune.

Enfin, le Jardin d'Images est une superbe idée et une magnifique réalisation, qui s'inscrit parfaitement dans l'environnement prestigieux de l'Abbaye.

Enfin, moins d'investissement, c'est moins d'entreprises artisanales en situation de travail et c'est donc moins d'emploi pour nous tous.

Conclusion ?

Il faut continuer à avancer, rester audacieux, mais toujours vertueux sur le plan financier ●



Un rapport sur les compteurs LINKY et leur déploiement par Jean-Bernard Saulnier

Pour donner suite à un débat sur les compteurs LINKY au sein du Conseil Municipal, Monsieur

le Maire, Dominique Clément, a souhaité la mise en place d'une commission municipale sur le sujet. Constituée en mars 2017, celle-ci comportait douze membres issus du Conseil Municipal de Saint-Benoît et avait pour mission d'éclairer les habitants de la commune sur les enjeux, les apports, les risques éventuels de ces nouveaux compteurs en s'appuyant sur une démarche rigoureuse et la plus objective possible.

La commission a tout d'abord constitué, puis analysé une base documentaire, ce qui lui a permis de construire son programme de travail. Elle a fait appel à des experts en médecine et biologie, en physique, en ingénierie du compteur LINKY, en droit... Elle a de plus recueilli l'avis d'habitants qui ont pris position contre l'installation d'un compteur LINKY.

Pour illustrer quelques faits dégagés par ces travaux, notons en premier lieu qu'à la différence des anciens compteurs, les fonctionnalités du LINKY apparaissent comme adaptées aux enjeux liés au déploiement des énergies renouvelables et des véhicules électriques. Mais si les gains annoncés en termes d'économie d'énergie constituent une voie

potentielle de progrès pour l'utilisateur, la technologie nécessaire pour cela n'est pas encore diffusée. Les mesures de champs effectuées dans les habitations montrent des valeurs très faibles, mais cela ne suffit pas pour trancher la question des effets sanitaires de long terme : il y a là un manque à combler. Le rapport montre le rôle clé de la CNIL en matière de protection des données personnelles et analyse les aspects juridiques : il apparaît qu'une commune ne peut pas interdire l'installation des Linky, mais qu'un particulier a tout à fait le droit de s'y opposer...

« Le rapport présente une approche globale, technique et scientifique. Un travail de synthèse approfondi sous tous les angles qui doit aider chacun d'entre nous à se faire sa propre opinion » a expliqué Dominique Clément. L'étude a été coordonnée par Jean-Bernard Saulnier, Conseiller municipal de Saint-Benoît.

Voilà un bref éclairage sur les travaux menés avec assiduité par la commission, mais nous vous renvoyons à son rapport, un document de 64 pages, qui est à la disposition de tous, et demeure accessible sur le site de la commune - <http://www.ville-saint-benoit.fr/la-mairie/les-publications.html>

Le rapport peut être mis à la disposition d'autres municipalités, auxquelles un support complémentaire peut également être apporté ●

Inadmissible !

En février 2018, il nous a été rapporté qu'un chat domestique avait reçu un plomb tiré par une carabine, Rue de Magnac à Saint-Benoît. Au-delà de l'ignominie du geste, il est bon de rappeler que le fait de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende d'après l'Article 521-1 du Code pénal.

Transport scolaire : une nouvelle organisation à la rentrée 2018/2019



À compter de la prochaine rentrée, la commune de Saint-Benoît reprend à sa charge l'organisation des transports scolaires avec des transporteurs privés. L'abonnement annuel sera de 90 € pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Une carte de bus vous sera délivrée par le service périscolaire de la Mairie.

Permanence des deux Conseillers départementaux Poitiers 5

■ **Joëlle Peltier**, Conseillère départementale du Canton Poitiers 5 : permanence uniquement sur rendez-vous.

Contact : Département de la Vienne
au 05 49 55 66 77
jpeltier@departement86.fr

■ **Dominique Clément**, Conseiller départemental du Canton Poitiers 5 : permanence uniquement sur rendez-vous.
Contact : Département de la Vienne
au 05 49 55 66 77
cbaudiniere@departement86.fr
ou Mairie de Saint-Benoît
au 05 49 37 44 12
assistante@saintbenoit86.fr

ERRATUM

Les informations insérées dans la page 5 du bulletin municipal 2018, au moment de sa fabrication, comportent quelques erreurs. Vous trouverez ci-dessous les informations corrigées :

Comment joindre les partenaires de la commune ?

■ **Monsieur le Député Sacha Houlié**
Député de la 2^e circonscription de la Vienne, vice-président de l'Assemblée nationale
Permanence parlementaire :
11 Place de France 86000 Poitiers
Tél : 05 49 00 36 90 - contact@sachahoulie.fr
sacha.houlie@assemblee-nationale.fr

■ **Monsieur le Sénateur Alain Fouché**
Adresse Sénat : Casier de la Poste,
15 rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06
Permanence parlementaire : 3 Rue du Moulin
Saint Léger - BP46 - 86300 Chauvigny
Tél : 05 49 41 05 53 - a.fouche@senat.fr

■ **Monsieur le Sénateur Yves Bouloux**
Adresse Sénat : Casier de la Poste,
15 rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06
Permanence parlementaire :
Maison des Services,
6 Rue Daniel Cormier 86500 Montmorillon
y.bouloux@senateur86.fr

Collectes de Don du Sang



Les prochaines collectes de Don du Sang auront lieu les jeudi 2 août et vendredi 30 novembre de 15 à 19 h, salle André Coquema de la Varenne.



Quelles sont les missions de la police municipale ?

« La police municipale est avant tout une police de proximité, de contact avec la population. »

Quels liens avez-vous avec la police nationale et les autres instances judiciaires ?

La police municipale est rattachée selon son secteur, soit à la police nationale soit à la gendarmerie. A Saint-Benoît, la police municipale est sous l'autorité de la police nationale (avec qui elle a également signé une convention de coordination pour la répartition des missions), en l'occurrence, le commissariat des Trois Cités. La police de Saint-Benoît doit informer le commissariat et rendre compte des infractions, délits ou crime constatés sur la commune. A partir de là, la police nationale enquête et est amenée à redemander des éléments (renseignements, bandes de vidéo-surveillance) à la police municipale. « Nous sommes plus proches de ce qui se passe : affaires de mœurs, stupéfiants, cambriolages, etc. Nous sommes les yeux et les oreilles du maire. »

Tout comme la police nationale ou la gendarmerie, les policiers municipaux peuvent verbaliser, faire des rapports et des procès-verbaux mais ne peuvent pas mettre en garde à vue ni prendre de plainte.

Les agents de police municipale travaillent avec le maire ainsi que le procureur et le préfet. Chacun a son domaine de compétences mais les interactions sont essentielles. Le maire est OPJ (Officier de Police Judiciaire) et responsable direct de la police municipale. Il va dicter une philosophie de travail aux policiers : ici, sur Saint-Benoît, l'idée est d'expliquer, dissuader et créer un contact avec la population avant la répression et la verbalisation. « Monsieur Clément laisse une grande autonomie à la police municipale. »

Quels sont les problèmes les plus récurrents à Saint-Benoît ?

Ce sont surtout des vols, des cambriolages, les différends de voisinage, les infractions au code de la route mais aussi le non-respect des arrêtés municipaux : barbecue dans les lieux publics, déchets non ramassés, baignade interdite ... Et enfin les dégradations de véhicules, les tags ...

Quels sont les bons côtés du métier ?

Le relationnel : la proximité, le contact avec les gens, la relation de confiance avec les riverains, comme lors de l'opération « tranquillité vacances ». Les liens et la bonne entente avec les différentes autorités sont également très importants : police nationale, préfecture, gendarmerie, mairie, office de la chasse. Ces relations se travaillent au quotidien.

Quelles sont les périodes difficiles dans l'année ?

Avec l'arrivée des beaux jours (d'avril à septembre), il y a plus d'infractions et de non-respect des arrêtés municipaux, plus de problèmes de voisinage ... Sur cette période, beaucoup de missions se font à cheval (contrôle des zones de baignades interdites, scooter sur chemins interdits aux véhicules, barbecues sauvages)... « Car la police municipale de Saint-Benoît a une brigade équestre. Le soin des chevaux fait également partie du métier, ce qui rend parfois le recrutement difficile car les compétences sont pointues. » ●

Propos recueillis auprès de Sébastien Peltier et Lucie Lemaire, policiers municipaux de Saint-Benoît

*OTV : opération tranquillité vacances : si vous partez en vacances une semaine ou plus, vous pouvez appeler la police municipale qui passera de manière aléatoire à votre domicile pour vérifier que tout va bien et dissuader d'éventuels voleurs.
Contact : 05 49 36 09 09

Les missions

Faire respecter les lois :

- Arrêtés du maire (baignade interdite, stationnement zone bleue ...)
- Code de la route
- Végétation qui empiète sur le domaine public
- Respect des arrêtés préfectoraux

Gestion des conflits :

- Nuisances sonores
- Différends de voisinage
- Conflits hors civil

Contrôles et verbalisation :

- Contrôle de stationnements (interdits, zones bleues, etc.)
- Contrôle des permis de pêche
- Contrôle publicité
- Contrôle débit de boisson
- Tabac : fumer dans les lieux publics, ou vente aux mineurs
- Dépôts d'immondices

Missions quotidiennes :

- Tranquillité publique
- Sécurité publique
- Salubrité publique

Proximité avec la population :

- Réponse aux courriers des riverains
- Surveillance générale

Animaux

- Permis pour détention de chiens dangereux
- Divagation d'animaux
- Maltraitance animale

Relai des autres instances judiciaires :

- Remonter du renseignement à la police nationale, gendarmerie
- Donner des renseignements supplémentaires pour une enquête
- Aide pour la municipalité
- Entrée et sorties écoles
- Sécurité des événements : 14 juillet, Fleurs de mai ...

Extension du stationnement en zone bleue en centre-ville

Depuis le 18 juin, vous avez découvert de nouvelles zones bleues de stationnement gratuit en centre-ville. Pour un accès facilité aux commerces, ce sont vingt places supplémentaires qui vous permettent de vous stationner gratuitement de 15 minutes à 1h30, selon les emplacements, dans des endroits stratégiques. Pensez à vous munir de votre disque de stationnement disponible gratuitement chez les commerçants ou en mairie.



Un score exceptionnel pour l'hygiène du restaurant scolaire de l'école du Bois d'Amour

Une fois par an, et sur chacun des sites de production culinaire de la commune, un audit inopiné comprenant 87 points de contrôle sur la sécurité alimentaire de nos cuisines et restaurants, est effectué par une société privée.

Cet audit a pour but de vérifier l'hygiène, la sécurité alimentaire, les locaux, le matériel et les personnels. Lors du dernier audit, les notes reçues sont de 97 points/100 pour le restaurant scolaire de l'école de l'Ermitage, 98,5 points/100 pour Irma Jouenne et 100 points pour le Bois d'Amour, la note maximale.

L'hygiène alimentaire est une priorité que nous vérifions aussi par un système de contrôle interne. Cela nous permet de servir aux enfants 77 000 repas annuels de qualité, tout en respectant le protocole en vigueur.

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)



Des Temps d'Activités Périscolaires sont mis en place depuis novembre 2014 pour les enfants des deux écoles élémentaires (Irma Jouenne et l'Ermitage).

Il y a trois activités par jour et par école, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, soit 24 activités organisées entre chaque période de vacances.

Les activités sont diverses et variées, les enfants ont pu s'adonner (par exemple) au Vince pong, au théâtre, au secourisme, aux beaux-arts, à la musique, aux loisirs créatifs, aux échecs ou encore à des ateliers scientifiques et à l'origami !

Les intervenants sont issus, pour une majeure partie, des associations de la commune ou de Grand Poitiers.

Sur chaque cycle, environ 70% des enfants scolarisés participent à ces activités.

Devant le succès rencontré, les Temps d'Activités Périscolaires seront reconduits pour l'année scolaire 2018-2019.

Bonne nouvelle : ouverture d'une 7^e classe à l'école élémentaire Irma Jouenne

Depuis quelques années, la commune engagée dans l'aménagement de la Vallée Mouton a opté pour un projet urbanistique reposant sur des valeurs de mixité urbaine, sociale et intergénérationnelle.

L'aménagement de cette zone très attractive a contribué à l'ouverture d'une quatrième classe à l'école maternelle Irma Jouenne en septembre 2015 et ensuite à l'ouverture d'une 7^e classe à l'école élémentaire Irma Jouenne prévue pour septembre 2018.

Par ailleurs un changement dans la carte scolaire, décidé par le Conseil Départemental va permettre à tous les élèves de primaire de Saint-Benoît de continuer leur scolarité ensemble au collège Renaudot.

Partenariat Saint-Benoît - Ligugé : ouverture d'un Relais d'Assistantes Maternelles au Bois de Givray

À partir de septembre, les assistantes maternelles de Saint-Benoît et Ligugé seront réunies sur le RAM de Givray.

Ce lieu convivial permettra aux assistantes maternelles de se rencontrer et d'échanger sur leur métier, d'accueillir les enfants de 0 à 3 ans, sous leur responsabilité, pour un temps d'éveil. C'est aussi un lieu où les parents pourront trouver des renseignements sur les modes de garde.

Situé au domaine de Givray, ce RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) commun aux deux villes, emploiera Aurélie Meader, titulaire du diplôme d'éducatrice de jeunes enfants.

Plus de renseignements auprès d'Aurélie Meader au 07 85 07 55 15.



Travaux sur la commune de Saint-Benoît Propositions de travaux à réaliser en 2018 :

1 - Travaux de maintenance : 51 429 €

Sur les écoles primaires et maternelles de la commune, plusieurs chantiers sont en projet comme l'agrandissement de l'aire de jeu sur l'école élémentaire Irma Jouenne.

2 - Investissement dans les bâtiments : 129 000 €

Dans l'église, la salle de sport du Gravion et d'autres bâtiments municipaux, des investissements d'amélioration seront proposés.

Quelques exemples :

- le remplacement du sol au 2^e étage du prieuré
- la création d'une infirmerie pour la salle du Gravion
- La crèche « les Petites Canailles » bénéficiera d'une nouvelle salle d'activités pour 40 000 €
- Rénovation du clocher de l'église pour 60 000 €

3 - Travaux liés aux économies d'énergie : 625 000 €

Dans les écoles, la crèche et le prieuré, plusieurs travaux

liés à l'éclairage et à l'isolation sont en projet. En particulier l'école de l'Ermitage bénéficiera d'un gros chantier de rénovation énergétique pour 600 000 €.

4 - Travaux de mise aux normes accessibilité : 7 400 €
L'abbaye, la mairie et le foyer du Val du Clain seront remis aux normes PMR (excepté l'ascenseur de la mairie).

5 - Travaux de voirie : 287 150 €
Les plus gros chantiers concerneront la création de trottoirs, de nouvelles places de parking et la réfection des chemins. Par exemple, le chantier du parking de la base de canoë-kayak sera s'élèvera à 120 000 €.

6 - Travaux d'éclairage public : 25 000 €
Les lanternes ballon fluo doivent être remplacées par des LED.

7 - Travaux d'embellissement : 101 000 €
Beaucoup d'aménagements sont en projet au Jardin d'Images (terrassment, réseau d'arrosage automatique ...) ●

Construction du CITY PARK à Saint-Benoît



La mairie de Saint-Benoît a ouvert au public une nouvelle aire de jeu de type CITY PARK le long de la Rue des Buis, sur le secteur des Bergeottes.

Cet espace dévolu aux loisirs sportifs et récréatifs accueille :

- 1 terrain de 12 x 25 m en gazon synthétique
- 2 buts
- 2 panneaux de basket
- 2 poteaux multifonctions porte-filets
- 2 couloirs d'athlétisme en périphérie

La commune invite donc les Sancto-Bénédictins à venir découvrir cet espace en famille ou entre amis.

LE SCOT, un projet de cohérence territoriale à l'horizon 2035



> Qu'est-ce que le SCOT ?

C'est un document d'urbanisme qui permet de définir un projet de territoire pour le Seuil du Poitou à l'horizon 2035. Ce document a deux finalités : construire un projet d'aménagement et de développement durable permettant d'améliorer la qualité de vie de tous et rendre le territoire plus fort et attractif pour peser au sein de la région Nouvelle-Aquitaine. Il fixe les règles du jeu dans les domaines de l'habitat, des transports, du développement économique, de l'environnement, de l'énergie, du numérique... Il offre un cadre de référence aux documents d'urbanisme locaux comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

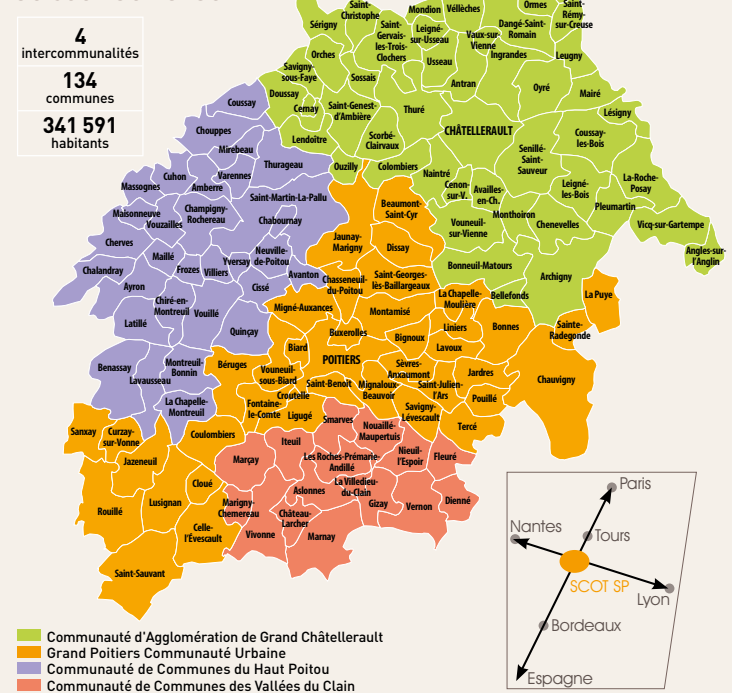
> Qui élabore le SCOT ?

- Les élus du Syndicat Mixte en charge du SCOT, membres des 4 intercommunalités, avec les partenaires publics (État, Région, Département, Chambres consulaires, Autorités Organisatrices des Transports..., c'est-à-dire les Personnes Publiques Associées),
- les partenaires techniques (urbanistes, géographes, paysagistes, spécialistes de l'environnement...),
- en concertation avec les habitants et le monde associatif et économique.

> De quoi se compose le SCOT ?

Le SCOT est composé de trois documents principaux : le Diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables - PADD -, le Document d'Orientation et d'Objectifs - DOO.

Le territoire du SCOT du Seuil du Poitou



> Quel calendrier ?

Le Diagnostic a été rédigé en 2017. Le PADD et le DOO le seront en 2018. L'arrêté de projet est prévu fin 2018. Ensuite, les Personnes Publiques Associées seront consultées sur le projet. Enfin, une enquête publique sera organisée. Le SCOT sera appliqué en 2020.

> Comment vous exprimer ?

- Lors des réunions publiques (les dates et les lieux sont sur Internet)
- Sur Internet : www.scot-seuil-du-poitou
- Par mail : monavis@scotsp.fr
- Sur les registres d'expression (la liste des lieux de mise à disposition est sur Internet).

Remise du chèque à l'Association « Un Hôpital Pour les Enfants »



Le 5 mars 2018, Dominique Clément et le Comité des Fêtes ont remis un chèque de 1800€ à l'Association « Un Hôpital Pour les Enfants », représentant les fonds récoltés lors de la Course des Pères Noël.

En effet, 1€ est prélevé sur chaque inscription des 1 200 coureurs, auquel s'ajoutent les dons des spectateurs du Ciné-Mômes de Noël et le Comité des Fêtes offre 1€ par Lutin. Cette année les Lutins du Père Noël étaient 350.

Un grand succès pour la fête de Pâques 2018



Les animateurs de la Fête de Pâques étaient au rendez-vous du 31 mai au 2 avril et les enfants aussi.

Après avoir cherché les 4 000 œufs semés par les cloches entre les Jardins de Cookham et le cloître du Dortoir des Moines, les petits Sancto-Bénédictins ont profité des activités proposées par le Comité des Fêtes : aérofresque avec l'artiste Man's, sculptures ballons avec Bimbo le clown, manège Mickey, maquillage, pêche aux canards ou encore escalade sur structure gonflable.

Une nouveauté a eu aussi un grand succès : fabrication d'instruments de musique écologiques.

La 9^e BIMA de Poitiers et la Ville de Saint-Benoît soutiennent les blessés de l'armée de Terre



Dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre 14-18 et pour continuer à soutenir les actions menées par l'association Terre Fraternité, l'état-major de la 9^e Brigade d'Infanterie de Marine (BIMA) et la Ville de Saint-Benoît ont conjointement organisé un concert exceptionnel et caritatif, avec la Fanfare et Bagad de la 9^e BIMA, le jeudi 10 mai à La Hune.

Les 720 amateurs de musique ont apprécié, sous la baguette de l'adjudant Zéni, la diversité du répertoire de l'orchestre d'harmonie passant allègrement de la musique de films à la variété internationale. La soirée s'était poursuivie par le spectacle de l'ensemble celtique qui offrait un florilège de son répertoire breton et irlandais avant un final teinté d'émotion.

L'ensemble des bénéfices de la soirée sera intégralement reversé à l'association Terre Fraternité. Elle apporte son soutien aux blessés de l'armée de Terre mais aussi à leurs proches et aux familles endeuillées.

Un chaleureux remerciement à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette soirée solidaire et conviviale.

Voyage, voyage ! Saint-Benoît, une ville ouverte sur le monde.

Avec plusieurs associations actives et des initiatives individuelles, la ville de Saint-Benoît voyage. Nos élus et les membres des associations reçoivent ou partent en France ou en Europe pour découvrir, échanger et faire connaître notre ville et notre région au plus grand nombre. Petit résumé des actualités nationales et internationales de Saint-Benoît sur ces six derniers mois.

Association « Relations Internationales »



L'association « Relations Internationales » assure la gestion et la promotion des jumelages de Saint-Benoît. A COOKHAM (Angleterre), STRUNGA (Roumanie) et LORCH (Allemagne) une longue histoire de plus de 30 ans a contribué à tisser un réseau de précieux liens humains.

L'expérience acquise nous permet aujourd'hui de préparer un nouveau jumelage avec CORONADO (Portugal).

Soirées, cours d'anglais adultes et animations dans les écoles.
Renseignements : Daniel Baudiffier 05 49 45 29 93

Une banderole énigmatique...

Beaucoup se sont interrogés sur la raison de cette banderole « GO ! GO ! Timmy GO ! » déployée à l'entrée du centre-bourg. Il s'agissait de saluer le passage de Timmy Mallett à Saint-Benoît. Timmy Mallett, originaire de Cookham (ville jumelée à Saint-Benoît) est une vedette du petit écran outre-Manche et artiste touche à tout, compositeur et producteur de musique, ainsi que peintre réputé : il a d'ailleurs exposé au Dortoir des Moines. Son passage était une étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, qu'il a parcouru à bicyclette depuis Cookham, et Saint-Benoît a tenu à souligner la performance !



Jumelage Saint-Benoît - Strunga



1993 - 2018 une longue histoire avec nos amis Roumains de Strunga ! Les contacts et les séjours, soit à Strunga, soit à Saint-Benoît n'ont jamais cessé depuis 25 ans. La Roumanie est un beau pays à découvrir et les habitants sont des gens extrêmement chaleureux et généreux. L'association « Relations internationales » et le maire de Saint-Benoît ont invité Mariana Lazar, maire de Strunga, et une délégation composée d'habitants à venir à Saint-Benoît début juillet 2018 pendant 10 jours. Ils seront reçus par des familles sancto-bénédictines. Des voyages sont organisés en Roumanie par l'association, avec des circuits découvertes.

Dates des voyages prévus en 2019 : à venir.
Contact : Josette Chauvet : 06 60 23 89 50

Jumelage Saint-Benoît - Cookham

Initiés en 1994, les échanges avec la ville anglaise de Cookham dans la banlieue de Londres par l'Association « Relations Internationales », se portent bien et les rencontres annuelles alternées perdurent. Après avoir reçu une délégation anglaise en octobre 2017, rendez-vous a été pris pour se revoir à Cookham le weekend du 20 octobre 2018 avec au programme une visite d'Oxford.

Contact : Joël Blaud 06 81 63 50 90

Comité de Jumelage St-Benoît-Ligugé-Lorch

Du 8 au 13 avril 2018, 26 jeunes du groupe de danse Chor'initia de Ligugé sont allés rencontrer les danseuses du club Carnaval de Lorch. Un programme d'échange de jeunes aidé par l'OFAJ et les municipalités. Le but étant de créer des liens entre les jeunes de nos communes jumelles et de les intégrer au renouveau de notre amitié qui dure depuis 40 ans.



Du 9 au 13 mai 2018, environ quarante personnes sont allées à Lorch. La Municipalité était représentée par Joël Blaud et Jean-Marie Guérin.

Fin mai, comme tous les ans à la même époque, une dégustation de la cuvée du vin des vignes de Givray et du Gravion est également prévue.

Contact : Marie-Claire Moreau : 06 82 91 71 46

Les Saint-Benoît de France

Du 10 au 12 mai, Mesdames Sallier et Biget et Monsieur Peterlongo sont allés à Saint-Benoît la Chipotte dans les Vosges. L'occasion de rencontrer une cinquantaine de représentants des autres Saint-Benoît en France (23 au total), et d'échanger sur les spécialités de la région ●

Les Fleurs de Mai : un 17^e succès

Le 17^e marché aux fleurs de Saint-Benoît « Les Fleurs de Mai » s'est déroulé samedi 5 et dimanche 6 mai 2018 sous le signe du soleil et de la gaieté.

Le plus grand marché aux plantes de la région s'est déroulé sur deux jours dans différents lieux emblématiques de la ville, de la place du 8 mai 1945 au parking Saint-Nicolas, en passant par l'abbaye et le cloître du Dortoir des Moines.

Environ 20 000 personnes sont venues rencontrer les 60 producteurs spécialisés venus de toute la France pour un événement centré cette année autour du bégonia. 150 000 végétaux ont été exposés sous un beau soleil pour le plus grand plaisir des passionnés et des visiteurs. Des conférences et ateliers étaient organisés, l'occasion de rappeler qu'il existe plus de 1 900 espèces de bégonias dans la nature.

La ville aux quatre fleurs et fleur d'or devient la capitale régionale des fleurs et des plantes exposées sur plus de 30 000 m² dans un environnement naturel et architectural exceptionnel.

Un petit plus pour les Sancto-Bénédictins présents : un bégonia offert par la Ville ! ●





Cet été la bibliothèque sera fermée du 14 au 29 juillet 2018.

Sinon, la bibliothèque fonctionne selon les horaires suivants : lundi de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, et samedi de 9h30 à 12h

Bibliothèque municipale
Impasse du Prieuré (centre-bourg)
86280 Saint-Benoît
Pour toute information : 05 49 52 92 82
bibliotheque@saintbenoit86.fr

Animation Bibliothèque



Samedi 16 juin à 16h dans le jardin de la bibliothèque, nous avons pu apprécier un après-midi musical avec le duo Avril : « deux femmes, deux voix, quatre mains, un violoncelle et une guitare. Reprises azimutées de chansons françaises de 1905 à nos jours, dans le désordre ».

Le Bureau d'Information Touristique est engagé dans une démarche « qualité »



À noter : Dans le cadre de la loi NOTRE, l'office de tourisme est devenu depuis 2017 le « Bureau d'Information Touristique de Saint-Benoît/Grand Poitiers ».

Saison touristique 2017 : 2089 visiteurs accueillis au Bureau d'Information Touristique de mai à septembre.

Le camping du Val Du Clain (juin à Septembre) détient désormais le label « Qualité Rando ».

Cet été, venez profiter pleinement des activités proposées : locations de barques, locations de VTT et vélos à assistance électriques, Ticky Parc, locations de canoë-kayak, le Clos des Groges... Profitez également de la billetterie à tarif réduit sur de nombreux sites touristiques du département.

Le Bureau d'Information Touristique est engagé dans une démarche « qualité », les visiteurs et habitants de la commune peuvent remplir un formulaire concernant leurs suggestions, leurs remarques concernant l'offre touristique.

Renseignements : Bureau d'Information Touristique de Saint-Benoît/Grand Poitiers
11, rue Paul Gauvin
86280 Saint-Benoît
05 49 47 44 53
tourisme@saintbenoit86.fr



L'Été à vos côtés : un succès depuis 15 ans

Suite à la canicule de 2003, la municipalité de Saint-Benoît a décidé de lancer l'opération « L'Été à vos côtés ». Chaque année, une soixantaine de personnes âgées bénéficient de ce dispositif d'aide et de prévention.

Les objectifs de cette mission sont les mêmes depuis une quinzaine d'années. Grâce à une ou plusieurs visites, de 3 par semaine à une tous les 15 jours selon la demande des personnes inscrites, la chargée de mission s'attèle à :

- rompre l'isolement des personnes âgées durant la période estivale,
- favoriser le lien social et la solidarité,
- prévenir de la chaleur et aider à s'hydrater (éventuellement les inscrire sur le registre canicule),
- écouter et interagir avec ces personnes parfois isolées,
- avoir une meilleure connaissance des besoins des habitants de Saint-Benoît.

Cette initiative est destinée aux Santo-Bénédictins de plus de 70 ans, personnes handicapées ou personnes se sentant isolées.

Cette année l'opération débutera le lundi 9 juillet et s'achèvera le 24 Août 2018. Lors d'un isolement ponctuel, quand la famille d'une personne âgée part en vacances par exemple, vous pouvez prévenir le service d'aide à domicile de la commune pour un appel ou un passage exceptionnel. Une actualité, distribuée dans les boîtes aux lettres de la commune, prévient les habitants du fonctionnement et des dates de l'opération.

INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il faut appeler le service d'aide à domicile :
Madame Émilie Poireault
Service d'Aide à domicile - Mairie de Saint-Benoît
Téléphone : 05 49 37 44 04 - 06 99 70 39 65
Mail : e.poireault@saintbenoit86.fr
Horaires : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 16h30
Nous prenons les coordonnées puis la personne en charge de « L'Été à vos côtés » contacte les bénéficiaires pour prendre rendez-vous.



Lien avec le plan canicule de la préfecture

Dans le cadre du plan national canicule, le service d'aide à domicile de la commune de Saint-Benoît procède au repérage individuel des personnes fragilisées en situation d'isolement. L'objectif est de permettre, si nécessaire, une intervention rapide et ciblée. Les personnes étant inscrites pour l'opération « L'Été à vos côtés » bénéficient d'une visite ou d'un appel.

De plus lors d'une « alerte », correspondant au niveau 3 du plan canicule, deux mesures sont mises en place :

- Une salle climatisée à la Mairie est ouverte.
- Un appel ou une visite est réalisé(e) selon le souhait aux personnes inscrites sur le registre du CCAS, répertoriant les personnes de plus de 65 ans, personnes handicapées et personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail. Si les personnes inscrites ne souhaitent pas de visite de la chargée de mission, lors d'une alerte canicule un passage leur sera proposé et un appel sera obligatoirement réalisé.

En décembre, l'opération « Noël à vos côtés », qui dure 15 jours, pensée sur le même principe, permet une rupture de l'isolement durant la période des fêtes ●

ANCRE

(Association Nature Culture Rencontres Échanges)

Comme chaque année l'ANCRE ouvre ses portes pour l'été, et même en avance !

Plein d'activités sont au programme. Il y en a pour tous les goûts : activités sportives (grands jeux, lasergame, karting, multisports...), activités manuelles (fabrication d'objets avec différents matériaux, scrapbooking, windows color...), activités culinaires (dîner presque parfait, repas à thème...), activités artistiques (court-métrage, photo, musique...) et bien sûr des sorties et soirées tout l'été !

En plus de tout ce beau programme (préparé par les jeunes et l'équipe d'animation !), nous organisons un séjour :

- Séjour « Sports d'eaux vives » à Argelès Gazost (65) du 9 au 20 juillet avec de l'escalade, du rafting, canyoning, mountain luge ; via ferrata, visite de grottes...
- Et durant les vacances d'automne, nous allons organiser un séjour à Paris avec deux jours à Disneyland et la visite de la Tour Eiffel notamment !



Pour participer aux activités et séjours de l'ANCRE il faut être adhérent.

Pour cela, rien de plus simple, il faut passer retirer un dossier d'inscription au local !

Adresse postale :

ANCRE, 11 rue Paul Gauvin - 86280 Saint-Benoît

Adresse du local :

13 route de Poitiers (au-dessus de la boulangerie)

Tél : 05 49 51 68 40

ancre86@free.fr - www.ancre86.fr

Rejoignez-nous aussi sur Facebook ! ●

En septembre, Saint-Benoît Swing pour tous !

Les plus jeunes (et moins jeunes) devraient s'enthousiasmer avec Electro Deluxe, Victoire du Jazz 2017, quintessence du Groove français, réunis autour de l'emblématique kid de Cincinnati, James Copley. Les plus âgés (et moins âgés) devraient s'enflammer avec certaines des références du Jazz New Orleans (Daniel Huck, Michel Pastre et Raphaël Lemonnier) réunies autour de l'étoile montante du jazz vocal, Tricia Evy. Enfin, la Légende Rhoda Scott fera l'unanimité avec son Lady Quartet, comprenant la fine fleur du Jazz féminin français, dont Géraldine Laurent et Julie Saury. Ces artistes, mais aussi Trilili Ladies, Oracasse, sont à découvrir sur le site www.stbenoitswing.fr, avant de les retrouver à La Hune ! ●



Electro Deluxe

**Du jeudi 27 septembre
au samedi 29 septembre 2018**

**La 16^e édition doit intéresser tous les amateurs
de musique de 7 à 77 ans. Qui nous fera oublier
André Manoukian, la tête d'affiche 2017 ?**



Rhoda Scott

ADECT : de nombreuses expositions programmées cet été

L'ADECT gère la programmation culturelle du Dortoir des Moines et de la salle capitulaire de l'Abbaye.

De nombreuses expositions se succèdent : peinture, photographie, sculpture...

Cet été (juillet et août), Jean-Jacques MARCHIVE, accompagné de deux artistes, proposera une exposition d'ampleur dans le Dortoir des Moines.

Cet artiste, qui était venu exposer en 2017, avait remporté un vif succès et conquis de nombreuses personnes à travers ses peintures en hommage à Georges Brassens.

L'été promet une programmation culturelle riche dans la salle capitulaire :

- Exposition de Kassa M'FOUBOU, un des peintres les plus en vue dans la région (du 2 au 9 juillet).
- Exposition des résidents de l'ADAPEI (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales) du 11 au 18 juillet.
- Exposition des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle (du 20 au 31 juillet).
- Exposition de peintures de Lilane Chenuet (du 4 au 11 août).

**Renseignements : Bureau d'Information
Touristique de Saint-Benoît/Grand Poitiers
et ADECT 11, rue Paul Gauvin
86280 Saint-Benoît
05 49 47 44 53
tourisme@saintbenoit86.fr**

La Boîte à Lire fait son apparition en centre-bourg



Depuis le 1^{er} mars 2018, les habitants de Saint-Benoît peuvent venir profiter de la Boîte à Lire située rue de Mauroc. Réalisée par l'association ImagiVienne, cette jolie cabane en bois baptisée « La Farfalibris » accueille petits et grands, passionnés de lecture, ou cherchant juste un passe-temps. Le principe est simple : déposer ou prendre un livre, le conserver ou le rapporter une fois lu. La Boîte à Lire s'alimente et se renouvelle donc toute seule grâce à ses utilisateurs.

Seulement quatre mois et déjà un succès ! Jean-Marie Guérin, initiateur du projet, se réjouit de voir que les habitants se sont appropriés la Farfalibris et qu'elle reste bien entretenue.

Une belle initiative, prévue pour durer.

Renseignements : www.ville-saint-benoit.fr

FART (Folklore Art et Tradition)



Le monde est beau, ouvrons grands nos yeux pour le voir et le comprendre.

Cette année, les 6 et 7 juillet, nous découvrirons un groupe qui nous vient du Portugal.

« Grupo folclórico cancionero de Cantanhede », groupe reconnu par le CIOFF (Conseil International d'Organisation de Festival de Folklore) qui nous offre l'authenticité du folklore portugais par sa musique, ses danses et ses chants.

Dès le 11 juin vous pourrez acheter ou réserver vos places numérotées au bureau d'Information Touristique de Saint-Benoît/Grand Poitiers.

**Si vous désirez être famille d'accueil, veuillez contacter
Joël FRADET au 05 49 46 17 75 ●**

OHÉ : Qualité, diversité, sourire et bonne humeur !

L'association vous propose, pour sa 20^e saison, une programmation encore plus riche avec 5 pièces de théâtre choisies parmi les plus belles affiches de cette saison, 5 spectacles humoristiques avec des personnalités attachantes et drôles, 2 spectacles de chansons dont un très « années 80 », 2 spectacles très « décalés » et 1 spectacle de musique classique.

Vente à partir du jeudi 13 septembre à 9h sur le site www.ohelahune.com : la billetterie sera ouverte à la salle de La Hune le samedi 15 septembre, de 9h à 12h pour les résidents de Saint-Benoît, de 14h à 17h pour tout public ainsi que le lundi 17 septembre de 9h à 12h.

A compter du 18 septembre, les billets seront en vente dans cette même salle de La Hune ainsi qu'au bureau d'Information Touristique de Saint-Benoît/Grand Poitiers, aux horaires suivants :

- La Hune : tous les jours de 9h30 à 12h30 du 18 septembre au 2 novembre, puis les lundi, mercredi vendredi, du 5 novembre au 10 avril et les jours de spectacle de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.



- Bureau d'Information Touristique de Saint-Benoît/Grand Poitiers : le lundi de 14h à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 13h.

Des quotas de places sont attribués aux résidents de Saint-Benoît et aux résidents extérieurs afin de garantir à tous une répartition équitable de l'accès aux spectacles, tant pour la vente en ligne qu'aux guichets ●

Ciné-Mômes : 4 films pour les tout-petits



Les enfants et leurs familles se bousculent aux portes de La Hune chaque premier dimanche des vacances scolaires, car ce jour-là, la municipalité offre une séance de cinéma gratuite.

La saison 2018/2019 propose quatre films d'animation accessibles dès l'âge de trois ans : un film fantastique à l'automne, un « classic Disney » pour Noël, une aventure d'animaux en février et trois courts-métrages d'animation au printemps. Une programmation variée qui plaira aux petits et aux grands.

N'oubliez pas de retirer vos billets d'entrée sur le site internet de la ville www.ville-saint-benoit.fr avant chaque séance !



Les Commissions de quartiers

Saint-Benoît, avec ses 6 quartiers ayant chacun son histoire, s'efforce de tisser ce lien entre la population et la municipalité. Les différentes commissions extramunicipales composées d'habitants volontaires et animées par les élus du conseil municipal, permettent aux habitants d'exprimer leurs questions et demandes et d'en apprendre davantage sur les différents projets de la Mairie. Ces moments d'échanges où la parole est donnée à tous, sont organisés bi-annuellement.

Expression libre

DÉFENDONS LE SERVICE PUBLIC

Il devient à la mode de critiquer l'administration française, qu'elle soit d'État, Hospitalière ou Territoriale. Par le passé, cette critique était le fait de la population confrontée ici ou là à un dysfonctionnement, ou tout simplement par fantasme ou jalousie à l'égard des fonctionnaires, qualifiés bien souvent à tort de privilégiés. Aujourd'hui, et c'est plus grave, la critique vient de nos gouvernants et fonde même leurs actions politiques : la gestion publique serait moins vertueuse que la gestion privée, parce que plus coûteuse. Et cela légitime la privatisation. Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de revenir à quelques idées simples et fondamentales.

L'intérêt général et l'attachement des Français au service public

Nous, Français, sommes très sensibles à la notion d'intérêt général, opposée aux intérêts particuliers. Chacun d'entre nous attend que des services apportés à la population le soient sans discrimination, sur tout le territoire, en respectant la loi, garante de l'égalité entre tous. C'est bien là ce qui définit le service public, auquel les Français sont attachés.

Le service public et la gestion désintéressée

Le service public est caractérisé par sa gestion désintéressée, contrairement à l'entreprise privée, qui rémunère des intérêts particuliers. Par conséquent, la petite musique libérale que l'on entend avec opportunisme à l'occasion des projets de privatisation, comme celui de la SNCF actuellement, et qui consiste à affirmer que la gestion privée serait meilleure que la gestion publique, relève du tour de passe-passe intellectuel : privée ou publique, une entreprise doit investir, procéder à l'entretien courant de son patrimoine, payer son personnel ; seule l'entreprise privée doit en plus, et je dirais avant tout, rémunérer ses actionnaires : l'expérience montre, hélas, qu'elle ne le fait pas en privilégiant l'investissement et l'emploi. Dans plusieurs pays européens ayant privatisé le rail, le sous-investissement des sociétés privées a conduit à des accidents graves et a obligé les gouvernements à revenir sur ces privatisations. Quant au coût du service public qui serait plus élevé, notamment en raison des statuts, attendons le passage de la SNCF sous statut privé pour avoir la démonstration du contraire. A l'hôpital, soumis depuis plus de 10 ans à des principes de gestion privée oubliant ceux de service public, on voit se dégrader chaque jour davantage la qualité du service, porté pourtant à bouts de bras par des personnels dévoués soucieux d'apporter à chaque patient le meilleur possible.

Le statut de la fonction publique

Pour pouvoir apporter ce service au public, au nom de l'intérêt général, défini par une législation, les agents doivent disposer de statuts qui précisent leurs obligations et leurs droits. Les premiers sont de garantir aux administrés le respect de la loi et de l'égalité de tous. Les seconds sont d'être protégés en tant qu'agents publics de toutes pressions ou actions qui contreviendraient au respect de la loi. L'administration d'État et les administrations territoriales (communes, départements, régions, structures intercommunales) sont soumises à des changements d'Exécutif : la continuité du service public doit être garantie et les agents publics doivent pouvoir exercer leur rôle indépendamment de ces changements. Aussi, le statut des fonctionnaires est-il en définitive une garantie pour tout le monde : les fonctionnaires, les collectivités, les usagers, le service public lui-même.

Pour conclure, loin de la communication actuelle du gouvernement d'Emmanuel MACRON, il nous faut défendre avec énergie le service public, les fonctionnaires et leurs statuts, qui nous permettent de traiter nos concitoyens de manière égale, respectueuse du droit et de l'intérêt général, dans le respect des deniers publics.

Hervé PIQUION, Conseiller municipal
Groupe des Élus d'Union de la Gauche



Vos remarques nous intéressent !

Ecrivez à Mme Agnès Faugeron,
adjointe à la communication :
Mairie de Saint-Benoît - 11, rue Paul Gauvin
BP 11 - 86281 Saint-Benoît CEDEX
a.faugeron@saintbenoit86.fr et contact@saintbenoit86.fr
www.ville-saint-benoit.fr

Votre mairie vous accueille :
- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30



Juillet 2018

Dimanche 1^{er} Parc de Strunga - Vide grenier, ADECT/Bureau d'Information Touristique de Saint-Benoît/Grand Poitiers

Du lundi 2 au lundi 9 Salle Capitulaire - Exposition "Kassa M'Foubou"

Du mardi 3 au samedi 21 Abbaye - Dortoir des Moines - Exposition de Jean-Jacques Marchive

Vendredi 6 et samedi 7 La Hune Festival Folklorique avec le Portugal, FART

Du mercredi 11 au mercredi 18 Salle Capitulaire - Adapei 86

Vendredi 14 Monument aux Morts - Fête du 14 juillet, Mairie - UNC - FNACA - Le Souvenir Français

Vendredi 14 Parc de Strunga - Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, Mairie de Saint-Benoît

Du vendredi 20 au lundi 30 Salle Capitulaire - Les amis des Chemins de Compostelle

Août 2018

Du samedi 4 au samedi 11 Salle Capitulaire - Peintures multitechniques, Martine Aguilera, Liliane Martin et Janine Gaudin

Du mercredi 15 au jeudi 30 Salle Capitulaire - Voyage intérieur : collages et photographies de Pierplum, Pierrette Plumereau

Septembre 2018

Du samedi 1^{er} au dimanche 30 Dortoir des Moines - Exposition "Bernard Alexis : dessins et peintures", Bernard Alexis Chaineau

Du lundi 3 au dimanche 9 Salle Capitulaire - Méli-mélo des matières, Marie-Claude Frisque

Samedi 8 La Hune - Forum des associations, Mairie de Saint-Benoît

Samedi 8 La Hune - Accueil des nouveaux habitants, Mairie de Saint-Benoît

Samedi 15 Parc de Strunga - Concert musique électro, Les Prairies Electroniques

Samedi 15 et dimanche 16 Abbaye - Les Journées Européennes du Patrimoine, ADECT/Accueil touristique de Saint-Benoît/Grand Poitiers

Du samedi 15 au dimanche 30 Salle Capitulaire - Exposition "ART TUITIVE" : peinture abstraite, Marylène Rousseau

Samedi 22 La Hune - Conférence « les aidants familiaux dans le cadre du handicap », Les Papillons Blancs

Jeu 27, vendredi 28 et samedi 29 La Hune - 16^e Saint-Benoît Swing

Octobre 2018

Du lundi 1^{er} au mercredi 31 Dortoir des Moines - Exposition de peintures et sculptures, Abdoulaye Gandema

Jeu 4 La Hune - Top Réseaux 86, CCIV et Mairie de Saint-Benoît

Samedi 6 La Hune - Concert solidaire au profit de l'hôpital pour les enfants : les 20 ans de UHPE debout, UHPE debout

Mardi 9 La Hune - Concert de la 9^e BIMA, APEMEN

Du mercredi 10 au mercredi 17 Salle Capitulaire - Exposition, JC Bertrand

Samedi 13 et dimanche 14 La Hune - 4^e couvige des Dentellières du Poitou, Les Dentellières du Poitou

Du samedi 20 au dimanche 28 Salle Capitulaire - Exposition "Totem" : sculptures de bronze et peintures, Robert Berjaud

Dimanche 21 La Hune - Ciné-Mômes, Mairie de Saint-Benoît

Novembre 2018

Du vendredi 2 au dimanche 4 Salle Capitulaire - Exposition Récup et Patine, René Cailler

Samedi 3 La Hune - Concert "Tillet reprend Bécaud", au profit des Restos du Cœur, Bel Air Jazz

Du lundi 5 au dimanche 25 Dortoir des Moines - Exposition de peinture, Michel Veylit

Mardi 6 La Hune - Spectacle de Manu Payet - Humour, Ohé

Du jeudi 8 au jeudi 15 Salle Capitulaire - Exposition "Rencontres" : peintures et dessins, Mme Braban Rondet Thebault

Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 La Hune - GA'loween, Futuroplan

Samedi 10 et dimanche 11 Salle Coquema - Bourse aux jouets, ADECT/Bureau d'Information Touristique de Saint-Benoît/Grand Poitiers

Dimanche 11 Monument aux Morts - Anniversaire de l'armistice de 1918, Commémoration annuelle de la victoire et de la Paix, Hommage national à l'ensemble des Morts pour la France, Mairie - UNC - FNACA - Le Souvenir Français et la Mairie

Du lundi 12 au vendredi 23 Novembre Mairie - Exposition du Centenaire de la grande guerre 14-18, UNC, FNACA, Le Souvenir Français et la Mairie

Mardi 13 La Hune - Remise des diplômes du brevet, Collège Renaudot

Du vendredi 16 au vendredi 30 Salle Capitulaire - Exposition "L'Homme... d'Ombre et de Lumières", Bénédicte Babillot

Samedi 17 La Hune - Portes ouvertes JAD, Jeunes Amis de la Danse

Dimanche 18 La Hune - Randonnée d'automne, Les Baladins

Samedi 24 et dimanche 25 La Hune - Exposition, Les Doigts d'Or

Jeu 29 La Hune - Spectacle de Jeanfi Janssens - humour, Ohé

Vendredi 30 La Hune - Fête de Noël, École de musique

Décembre 2018

Du samedi 1^{er} au dimanche 23 Dortoir des Moines - Salon des créateurs de Noël. Exposition-Vente, « N'en parlez pas aux copines »

Dimanche 2 Cloître de l'abbaye - Marché de Noël Gourmand (9h - 18h), ADECT/Bureau d'Information Touristique de Saint-Benoît/Grand Poitiers

Du lundi 3 décembre au jeudi 3 janvier Salle Capitulaire - Crèche de Noël à taille humaine, ADECT/Bureau d'Information Touristique de Saint-Benoît/Grand Poitiers

Mardi 5 Monument aux Morts - Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie, Mairie - UNC - Le Souvenir Français

Jeu 6 La Hune - Spectacle "Non à l'argent" - Théâtre, Ohé

Dimanche 9 La Hune - Noël des personnes âgées, Mairie de Saint-Benoît

Jeu 13 La Hune - Spectacle d'Issa Doumbia - humour, Ohé

Mardi 18 La Hune - Concert d'Amir, Ohé

Samedi 22 La Hune - Course des pères Noël, Mairie de Saint-Benoît

Dimanche 23 La Hune - Ciné-Mômes, Mairie de Saint-Benoît